

NAISSANCE DE LA PLONGEE AUTONOME

En juillet 1937 à Toulon à bord du cuirassé CONDORCET le lieutenant de vaisseau Philippe TAILLIEZ rencontre l'enseigne de vaisseau Jacques Yves COUSTEAU nouvellement affecté après un grave accident de voiture. Déjà adepte de la chasse sous-marine, TAILLIEZ propose à COUSTEAU, en guise de rééducation, de nager avec lui dans la rade de Toulon. Désormais inséparables les deux officiers de marine passent leurs loisirs à la pratique de la chasse sous-marine.

L'année suivante TAILLIEZ présente à COUSTEAU un civil passionné comme lui de chasse sous-marine, originaire de Sanary Frédéric DUMAS se joint à eux et apporte son enthousiasme et son expérience déjà solide de la chasse.

Le trio est formé : ***La grande aventure peut commencer***

Il a fallu six ans pour que s'accomplisse leur mutation en plongeurs autonomes.

C'est dans la baie de Bandol, en juin 1943, que Philippe TAILLIEZ, Jacques Yves COUSTEAU et Frédéric DUMAS essayèrent pour la première fois en mer le scaphandre autonome, scaphandre issu de l'invention de l'ingénieur Emile GAGNAN.

En juillet 1943 TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS donnent le premier tour de manivelle du film « EPAVES », un film long métrage de 28 minutes sur le thème des épaves dont les carcasses jalonnent le fond de la Méditerranée entre Marseille et Saint Raphaël.

A la livraison le film est un immense succès. Du jamais vu, du jamais soupçonné, qui arrive dans les salles. Le commandant Philippe TAILLIEZ dira que c'est « *un authentique et pur message porté par les plongeurs, le premier témoignage de la beauté sous-marine.* »

A la fin de la guerre Philippe TAILLIEZ et Jacques Yves COUSTEAU sont réintégrés dans leur grade au sein de la marine. Tous deux souhaitent prolonger cette aventure par la création d'un groupe d'intervention sous la mer démontrant les avantages du scaphandre autonome.

En avril 1945 dans l'espoir de convaincre l'état-major de la marine, un déplacement à Paris est effectué car pensaient-ils, les explications passionnées trouveraient peu d'écho dans les bureaux du ministère : Vouloir supprimer le bon vieux casque et les semelles de plomb, cela ne faisait pas sérieux.

La projection du film « EPAVES » devant l'amiral LEMONNIER et tout son état-major, film dans lequel on voyait TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS évoluer dans ces épaves de la méditerranée comme des poissons, a fait son effet. L'amiral LEMONNIER donna l'autorisation de mettre en place « **Une commission d'études** » destinée à démontrer l'utilité des plongeurs autonomes dans la marine.

De retour à Toulon avec un précieux ordre de mission et la destination rêvée, TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS engagé comme expert civil, accrochèrent à la porte d'un modeste bureau de la direction du port puis ensuite dans un grand abri bétonné :

« GROUPE DE RECHERCHES SOUS-MARINES »

Nantis en avril 1945 d'un programme d'action assez vague concernant le matériel de plongée, le déminage, le renflouement, la formation de scaphandrier. Philippe TAILLIEZ devenant le commandant de cette nouvelle unité, dont le plan de travail est rapidement mis en place :

- Repérages et photographies des épaves.
- Récupération d'engins expérimentaux.
- Récupération de torpilles allemandes.
- Expertises de torpilles humaines.
- Expertises des appareils respiratoires étrangers.

Cette équipe de plongeurs mise en place et aidée par de nombreux volontaires parmi lesquels le premier-maître Maurice FARGUES (1) moniteur à l'école des scaphandriers, le maître Jean PINARD, le second maître Guy MORANDIERE et bien d'autres, travaille aux cotés des « pieds lourds » qui jouent du chalumeau. Elle participe à l'expertise des épaves sabordées et coulées en 1942 dans la rade de Toulon. Elle assure également la destruction de nombreuses mines allemandes ainsi que l'essai des équipements de plongée utilisés pendant la guerre par les différents pays.

Très rapidement cette simple « commission », devant l'immense travail effectué, le développement et l'efficacité se son action, est transformée en G.R.S (Groupe de Recherches Sous-marines).

Le déminage n'étant pas dans le programme initial des activités du G.R.S, mais les états-major ont une manière persuasive de poser des problèmes nouveaux aux unités placées sous leurs ordres.

Les travaux de renflouement dans le port de Toulon, ainsi que la navigation dans la rade de Hyères étaient gênés par la présence de nombreuses mines allemandes. C'est invité à joindre leurs efforts à ceux des services spécialisés que le G.R.S. commença la chasse aux mines.

La première intervention sous-marine consista à sortir deux torpilles d'un sous-marin allemand sabordé et échoué devant la presqu'île de Saint Mandrier, mission sur mesures pour l'état major, car le commandant TAILLIEZ était officier torpilleur. Ces torpilles acoustiques intéressaient vivement les services des constructions navales.

ENSUITE CE FUT DES MINES, BEAUCOUP DE MINES.....

Pendant le nettoyage de la rade de Toulon, au cours d'une plongée, un chaland fut découvert par des scaphandriers avec dans son fond 27 cylindres alignés. Ce chaland allemand matérialisé par une bouée rouge, coulé non loin de la passe principale de Toulon était un danger permanent pour la navigation. Ordre fut donné de détruire cet obstacle et l'ingénieur maritime chargé de ce travail, prudent, fit surseoir au dynamitage et demanda une visite du site suspect aux plongeurs du G.R.S.

TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS plongèrent sur cette épave et trouvèrent un grand chaland chargé de réservoirs couverts d'une végétation neuve. Après photographies de la cargaison insolite et examen de ces gros cylindres en aluminium, remontèrent à la surface avec une certitude : Ce sont des mines.

Après examen des photos par les spécialistes de l'arsenal ingénieur du génie maritime, les mines empilées dans le chaland étaient parmi les plus diaboliques, acoustiques et magnétiques.

C'était l'épave du chaland « **Sainte Geneviève** » coulé devant le Lazaret et chargé de 27 mines du type L.M.B représentant près d'une vingtaine de tonnes d'explosif. La décision prise fut de délimiter une zone d'interdiction à la navigation.

Le chaland sera balisé et protégé par une ceinture de bouées pendant huit ans avant d'être traité par une entreprise civile. (Société GRANDMANCHE).

Au G.R.S, devenu très rapidement le G.E.R.S. (Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines) il y avait constamment en instruction, des officiers, des gradés et des marins mais aussi du personnel intéressé à titre divers à la formation de moniteurs scaphandriers autonomes : Armée – Génie – Pompiers – Fédérations de sauvetage – Pont et Chaussées – mais également des stages pour Biologistes – Physiologistes – Géologues et Océanographes.

Missions de déminage

A la libération, la tâche était immense, il fallait déblayer les eaux maritimes des mines de toute sorte semées par les belligérants.

L'ordre d'urgence était :

- Sécuriser la navigation commerciale, indispensable à la vie du pays, par le déminage des ports et le dragage des routes océaniques et côtières jusqu'à la profondeur de 100 mètres.
- La destruction des engins contre le débarquement, infestant les plages et menaçant les pêcheurs côtiers.

En raison de ses moyens limités, la Marine Nationale prit à son compte le dragage en haute mer et le déblaiement des ports de commerce.

Le Ministère de la Reconstruction (M.R.U.) prenant en charge les zones côtières et les plages, non fréquentées par le trafic.

Le Ministère confiait la tâche à ses organismes départementaux, lesquels faisaient appel, sous contrôle des Ponts et Chaussées, à des entrepreneurs privés, chargés d'assainir les zones réputées dangereuses et maintenues interdites à la navigation, jusqu'à nouvel ordre.

La séparation des missions entre la Marine Nationale et le Ministère de la Reconstruction (M.R.U.) était trop entière et devait comporter des dérogations. En particulier sur les côtes de Normandie où les difficultés dues au mauvais temps, aux courants violents, à la mauvaise visibilité de l'eau, exigeait du personnel qualifié et du matériel spécialisé pour la destruction des mines anti-débarquement : les Katymines (K.M.A.)

Dès 1945 la Marine Nationale accepte de procéder à la destruction de ces mines. Toute une flottille de petits remorqueurs et de vedettes travaillent pendant plusieurs saisons, profitant des marées importantes dans cette région et utilisent le dragage par chaînes traînant sur le fond.

Des équipes de déminage sous-marin sont formées pour intervenir sur tous les engins de guerre.

Les côtes sont infestées de mines marine de tous types : mines de fond - mines à orin et mines de plage.

La destruction, la neutralisation de ces mines, devient urgente pour la reprise des activités économiques et maritimes du pays. Commerce – Pêche – Navigation.

Ces plongeurs appelés « **Scaphandriers Démineurs** » sont affectés à la section déminage K.M.A. (Katymines) de la Première Région Maritime.

Le matériel utilisé est assez hétéroclite et varie suivant le type d'intervention. Scaphandre à casque type pied lourd, volume constant à l'air pour déminage classique sur mines à orin ou mines de plage type K.M.A. Pour les interventions sur les mines acoustiques, magnétiques ou à influence, les appareils utilisés sont du type recyclage de gaz, modèle scaphandre allemand Draeger M 40, anglais Siebe-Gorman ou circuit fermé Davis.

Le Lieutenant de Vaisseau PORCHIER, avec une équipe de scaphandriers à casque, menait un travail magnifique de déminage des cotes et des ports en Atlantique et en Mer du Nord.

Dès 1945 également, le Capitaine de Frégate SERRE opérait avec son équipe de scaphandriers à casque et celle des artificiers de la pyrotechnie de Toulon (initiés à la plongée par l'équipe de plongeurs du G.R.S.) sur les mines de la Méditerranée.

Cette équipe de Méditerranée a successivement nettoyé les ports de Port- Vendres, Port la Nouvelle, Marseille .Il s'agissait de repérer, de repêcher si possible puis de détruire tous les engins dangereux : mines – projectiles, etc.... enfouis dans la vase et présentant un danger pour les navires de commerce.

Cette mission cessa après deux années d'activité à la fin de 1947, se replia à Toulon et fut mise en veilleuse .Elle continuait cependant à exister sur le papier.

Le Capitaine de frégate BOURRAGUE fut nommé pour prendre la responsabilité de la mission de déminage de la 3^{ème} Région Maritime. Il était également responsable du groupe de bâtiments de réserve de Direction du port de Toulon. Toutes les zones dangereuses étaient interdites à la navigation. C'est pour ne pas s'être conformé à ce règlement qu'à l'été 1948 un chaland du port de SETE sauta sur une mine .Le chaland coula et fit trois morts.

Cet accident fut à l'origine de la mission de déminage du LANGUEDOC.

Déminage des cotes du LANGUEDOC

Le 5 mars 1949, la préfecture maritime de Toulon, était informée par l'Etat Major Général de Paris, qu'à la suite de l'accident survenu devant Sète en 1948, la Marine Nationale était sollicitée par le Ministère de la Reconstruction (M.R.U.) pour prendre à son compte le nettoyage des dernières zones interdites, à savoir :

- Zone du GRAU du ROI et SAINTES MARIE de la MER
- Zone de FRONTIGNAN, SETE et embouchures de L'HERAULT
- Zone du CANNET dans les Pyrénées Orientales

Le M.R.U. s'engageait à rembourser à la Marine, les dépenses de la mission de déminage de la 3^{ème} Région Maritime. Paris demandant en conséquence une évaluation approximative des dépenses avant de donner son accord au M.R.U.

Des visites des sites eurent lieu : Sète – Montpellier – Grau d'Agde – Grau du Roi – Saintes Marie de le Mer, en compagnie d'une équipe d'artificiers de la Pyrotechnie de Toulon.

Les Inscriptions Maritimes et Ponts et Chaussées signalèrent que depuis trois ans, plusieurs entreprises avaient commencé le déminage, détruisant un nombre considérable de mines.

Le déminage et la destruction des mines étaient réalisés sans méthode aucune, de telle sorte qu'il n'y avait pas de certitude sur le déblaiement correct des zones.

Sur 1400 mines mouillées (référence archives allemandes) plus d'un millier avait été détruites, sans compter celles qui avaient pu sauter spontanément.

Il fallait donc tout ratisser, cela représentait 250 kilomètres carrés par fonds divers dont une trentaine de kilomètres carrés par fonds de roche.

Pour ces fonds rocheux il fallait aller voir en utilisant des scaphandriers, parmi lesquels, seuls les **PLONGEURS AUTONOMES**, pouvaient avoir un rendement efficace.

Le 18 juin 1949 l'ordre arriva de Paris pour exécuter cette mission. Cet ordre signalait également la mise à disposition du Capitaine de Corvette COUSTEAU qui venait de quitter le commandement de **L'ELIE MONNIER (2)** en attendant sa mise en congé.

Naissance des Plongeurs Démineurs.

Entre le 18 juin, ordre donné par l'Etat major à Paris d'effectuer la mission déminage des cotes du LANGUEDOC et le 25 Juillet 1949, date de l'appareillage de L'HAMELIN (3) il a fallu procéder :

- Au recrutement des volontaires (4)
- Aux visites médicales « **Aptitude à scaphandre** »
- Sélection au caisson dans les multiplaces du G.E.R.S.
- Formation à la plongée autonome.

Après une semaine de formation et d'entraînement à la plongée autonome (5) par les moniteurs plongés du G.E.R.S., les nouveaux plongeurs ont suivi les premiers exposés du Commandant COUSTEAU (désigné officier plongeur démineur) sur ce que serait le travail de déminage et des différentes formes d'objets qu'ils risquaient de découvrir.

C'est lors de l'étude de cette opération que le Commandant COUSTEAU imagina et mis au point une méthode de recherche (qui fut sans cesse améliorée) consistant à explorer par pendeur des vastes zones. Cette méthode de recherche permettait sans interrompre la plongée de repérer, en lâchant une bobine de filin dont le plomb restait au fond et le flotteur se déroulait jusqu'à la surface, tout engin suspect.

Le 28 juillet 1949, début des opérations de déminage des cotes du LANGUEDOC, l'ensemble des bâtiments pré positionnés à Sète.

Lors du premier balisage ,l'identification se faisant le soir après la fin des opérations de la journée,le résultat fut décevant.Ironie du sort,ce qui fut pris pour une antenne de mine n'était que le goulot d'une bouteille de bière obliquement ensablée.

Honteux et déconfit le **Quartier-maître A..... C.....** supporta les rires ironiques de ses camarades.

Le Commandant COUSTEAU faisant des commentaires objectifs de l'incident : Il est préférable de plonger deux ou trois fois pour rien que de laisser un objet suspect non contrôlé.

13 Août 1949, découverte de la première K.M.A.

Entre le 13 et 19 Août, découverte de sept nouvelles K.M.A.

19 Août 1949, pétardement des mines avec les artificiers pyrotechniciens de l'arsenal, Messieurs AUGIER et CHAMAND venus de Toulon.

26 Octobre 1949, fin de la mission et départ vers Toulon..

12 Décembre 1949, La mission de déminage reçoit un *témoignage officiel de satisfaction* du Ministère de la Marine, daté du 9 Décembre et signé du secrétaire d'Etat chargé de la Marine.

Au cours de la mission LANGUEDOC, la surprise fut grande quand le Commandant BOURRAGUE apprit aux Plongeurs Démineurs autonomes qu'ils percevront, comme les scaphandriers lourds qui avaient commencé le déminage, une prime de «**mouillage d'habit** » et une « **prime de risque** ».Prime de risque attribuée chaque fois qu'un travail sur champ de mines était effectué.

Arrivés à Toulon et après quelques jours de vacances,la vie de marin a repris son cours .Quelques plongées avec les personnels du G.E.R.S. ,récupération des corps morts et des filets anti sous-marin,visite des câbles sous-marin etc....

L'Etat Major de la Marine Toulon ayant toujours comme objectif l'assainissement de la rade de Toulon, tant en déminage qu'en déblaiement des obstructions, décida une nouvelle fois de prospecter les fonds par la nouvelle méthode :

Recherche pendeur par plongeurs autonomes à partir de la V.P.8 (3) du G.E.R.S. (5 plongeurs – 2 extérieurs, 2 intérieurs et 1 central).La recherche fut fructueuse : 3 mines, 9 roquettes et des munitions diverses.

Fin 1949, toute l'équipe fut dispersée et affectée sur d'autres unités, seuls les plongeurs spécialisés du G.E.R.S. furent réaffectés dans leur Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines.

Nouvelle mission

Avril 1950, l'Etat major décide d'une nouvelle mission de déminage sur les cotes du LANGUEDOC, avec comme bâtiment base plongeurs, un ancien transport de matériel lourd Italien « L'HERAULT »

L'opération de déminage des cotes de PROVENCE, avec une nouvelle équipe de plongeurs dont il restait quelques anciens, eut lieu entre le 14 juin et le 29 septembre 1950.

Cette opération de déminage se déroula de la même méthode que pour la première mission, prospection de zones par pendeur pour le groupe comprenant une quinzaine de plongeurs.

Le groupe reçut lors de cette mission l'appui des « commandos marines » venant apporter leur concours au déminage.Ces éléments du Centre Amphibie de la Marine (C.A.M) par rotation d'un mois, venait parfaire leur entraînement en plongée sous-marine.Cette rotation de personnel n'apporta pas beaucoup de cohésion dans le groupe, il fallait constamment améliorer la formation à la plongée des nouveaux arrivants.

Les « commandos marines »firent plusieurs exercices, type repérage de plage en vue d'un débarquement surprise de nuit.C'était les débuts **des nageurs de combat**.

Cette mission de déminage des cotes du LANGUEDOC se terminait sur un bilan extrêmement positif.Outre le déminage de toute une grande zone, elle a permis d'ouvrir des chenaux et d'accéder ainsi en toute sécurité aux différents ports de la cote.Elle a aussi permis de valider la prospection par plongeur sous marin autonome de certaines méthodes de recherche : **pendeur et carroyage en eaux resserrées**.

La S.I.S.M de SAIGON

Le 1^{er} septembre 1949 le Commandant Philippe TAILLIEZ quitte le commandement du G.E.R.S pour le commandement d'un navire à la mer.En novembre 1949 il prend la responsabilité du « MARCEL LE BIHAN » ex tender d'aviation allemand.

En début 1949 également le Lieutenant de vaisseau ALINAT,officier en second du G.E.R.S ,quitte Toulon pour l'Indochine avec pour mission :Créer un groupe de plongeurs en scaphandre capables d'effectuer diverses interventions mais aussi de s'opposer aux plongeurs ennemis. Non contents d'occuper les rives et les îlots qui fourmillent l'univers aquatique du Mékong, les viets ont lancé depuis trois ans des équipes de plongeurs, sans équipement, sans masque ni palmes, respirant en surface avec un simple roseau.Ces plongeurs très à l'aise dans les eaux noires et limoneuses du fleuve, coupent les amarres des bateaux français, posent des mines sous les coques, récupèrent des armes. Ces interventions menées « au toucher » posent un problème quasi insoluble. C'est à la suite de ces opérations que naîtra la S.I.S.M (Section d'interventions sous-marines)

Le 28 mai 1949 le dragueur de mines « GLYCINE » en patrouille sur le Mékong sombre corps et biens par 25 mètres de fond.Il a sauté sur une mine actionnée de la berge par les vietminh.

Il importait que l'épave ne reste pas livrée aux incursions de leurs plongeurs, elle contenait armes, munitions, explosifs et matériels de guerre. Le Lieutenant de Vaisseau ALINAT s'offrit pour les récupérer et faire sauter les munitions si nécessaire. L'Amiral donna son accord et accompagné du Second maître Guy MORANDIERE, son ancien compagnon du G.E.R.S., le Lieutenant de Vaisseau ALINAT réunit rapidement l'équipement nécessaire, mobilisa quelques plongeurs et rallièrent l'épave de la « **GLYCINE** » à bord de l'avis « **CHEVREUIL** »

En pleine nuit, il fallut reconnaître l'épave, pénétrer dans le navire pour extraire les munitions, les armes, déboulonner les affûts de canons, de mitrailleuses et remonter tout ce matériel.

ALINAT et MORANDIERE firent sauter la « **GLYCINE** » avec trois cents kilos de mélinite placés au droit des soutes du dragueur.

Cette intervention a été menée, avec une promptitude et une décision admirable, par deux hommes ne disposant que de moyens de fortune. Elle mettait en lumière les services que pouvaient rendre des plongeurs exercés et résolus au cours d'opérations militaires, dans une région typiquement amphibie comme l'Indochine.

C'est ainsi qu'ALINAT et MORANDIERE furent chargés de former et d'équiper une section d'intervention sous-marine (S.I.S.M). Rapidement entre leurs mains, elle devint un organisme efficace, constamment en alerte, prête à toute les besognes : Dégager une aussière enroulée autour d'une hélice, repêcher une coupée, une caisse de munitions, des armes tombées dans le fleuve, renflouer un jonque, un chaland, un engin de débarquement coulé sur une mine au fond d'un rack, découper une épave au chalumeau, déminer les piles d'un pont, démolir des obstructions à l'explosif.

A cette rude et obscure école de l'eau douce, la Marine depuis 1949 a formé des hommes qui rentrés en France, devinrent les premiers cadres de nos unités de plongeurs démineurs.

En mai 1951 MORANDIERE rallie la France, le Lieutenant de Vaisseau ALINAT est nommé au commandement de L'ELIE MONNIER.

Le 15 janvier 1951 le « **MARCEL le BIHAN** » appareille de Dakar et reçoit l'ordre de faire route vers Saigon, pour participer à l'effort expéditionnaire en ralliant la Division Navale d'Extrême Orient (D.N.E.O).

Le 30 mai 1951 le Commandant Philippe TAILLIEZ quitte son commandement pour une affectation à TOURANE, surveillance maritime des côtes (Surmar ANNAM).

En juillet 1951 le Commandant TAILLIEZ arrive à Saigon, depuis le départ d'ALINAT et MORANDIERE la S.I.S.M. a périclité, il ne reste plus que deux plongeurs. En quelques semaines la S.I.S.M reprend vie, le Commandant TAILLIEZ reconstitue le groupe, s'attache à parfaire l'entraînement, l'accoutumance aux eaux sombres du fleuve et les missions redémarrent autour d'un noyau solide. Seuls étaient admis les volontaires après une visite médicale sévère.

C'est au cours d'une de ces missions que le **Quartier-maître SAPP** est remonté mort, l'embout hors de la bouche.

Le Commandant TAILLIEZ va s'équiper du scaphandre du **Quartier-maître SAPP** et effectuer, sans rien y changer, une plongée là où le corps du malheureux a été retrouvé.

En août 1952 le Commandant Philippe TAILLIEZ est rapatrié en France, après quelques mois de repos il reprend le commandement du G.E.R.S en décembre 1952 qu'il quittera en avril 1955 pour être affecté à la « flottille Rhénane du Nord » poste qu'il quittera en août 1956 pour Toulon.

L'Ecole de Plongée de la Marine

La plongée en scaphandre autonome a désormais conquis ses lettres de noblesse et entre dans les mœurs.

L'enseignement de la plongée au sein de la Marine Nationale est dispensée en plusieurs écoles. Il y a celle des plongeurs de bord, celle des nageurs de combat et celle des plongeurs démineurs.

Depuis longtemps le Commandant Philippe TAILLIEZ œuvre pour un regroupement et sera chargé de mettre en place son projet de création de **L'Ecole de plongée de la Marine** à Saint-Mandrier.

Il devient le premier Commandant le 27 septembre 1956.

-
- (1) Le Premier Maître de Manœuvre Maurice FARGUES, moniteur scaphandrier à l'Ecole des scaphandriers, a rallié l'équipe du G.R.S et le Commandant TAILLIEZ dès les premiers jours. **Maurice FARGUES est mort en service commandé** au cours d'une plongée autonome par 120 mètres de fond le 17 septembre 1947. Le commandant TAILLIEZ dira que la disparition du Premier Maître FARGUES, première victime dans l'histoire de la plongée en scaphandre autonome : « beaucoup d'entre nous et de nombreux plongeurs en France, sans le savoir, lui doivent la vie »
 - (2) Ex remorqueur de haute mer Allemand « ALBATROS » attribué à la France au titre de dommages de guerre, Rebaptisé « Ingénieur ELIE MONNIER » nom de l'ingénieur du génie maritime disparu à Mers el Kebir au cours d'une plongée sur le cuirassé « BRETAGNE ».
 - (3) **HAMELIN N° K 10** – Bateau de transport, 2 fois coulé, 2 fois renfloué, 30 ans d'âge. Batiment base de plongée et de commandement pour cette mission, amarré dans l'avant port de Sète

V.P.8 - Vedette de patrouille équipée pour la plongée en scaphandre lourd et en scaphandre autonome. Le commandement de cette vedette était assurée au G.E.R.S. par le Premier Maître Maurice FARGUES. Elle a été mise à disposition pour la mission de déminage

LA FLAMANDE –Vedette diesel pour balisage et remorquage.

- (4) Pour le recrutement, la question était : « Est-ce que vous seriez tenté de jouer à l'homme grenouille ? »
- (5) 3 plongées d'entraînement de 5 mn pour les 10 plongeurs novices avant le départ de Toulon.

BREST Mars 2004

Emile Jean SEVELLEC
P.L.D N° 321



Mission de déminage des cotes du Languedoc en juillet 1949.(Plongeurs en mission)



Explosion de mine.



Le P/M Maurice FARGUES avant la plongée à 120 m le 17 février 1947



Le commandant Cousteau s'apprête à vérifier « une mine nouvelle » détectée par l'équipe de protection



L'équipe du G.R.S fin 1947.

J.Y COUSTEAU-Q/M GEORGES-Ph. TAILLIEZ- Mtre PINARD- F.DUMAS- S/M MORANDIERE .